



CANAAN CLUB DE FRANCE

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU CANAAN CLUB DE FRANCE du dimanche 19 septembre 2004, lors de la Nationale d'Elevage 2004 à Cerilly (Allier).

1. ORDRE DU JOUR

1. Compte-rendu
2. Rapport moral du Président, de la secrétaire et du trésorier
3. Quitus (approbation des comptes)
4. Approbation du prix de la lecture du test de dysplasie
5. Approbation du test pour les demandeurs d'assessorats
6. Approbation de la demande d'assessorats de Mme Marie-Louise BANA-VOILET.
7. Approbation des Spéciales de Races 2005 et juges souhaités
8. Modification des statuts
9. Approbation des tarifs des adhésions pour 2005
10. Cooptation de deux nouveaux membres du comité aux postes d'administrateurs
11. Questions diverses

2. PARTICIPANTS

Membres présents		
Laurent DOUMA	Béatrice GREUIN	Hélène PERRIN
Yves REGNIES	Jacqueline DOUMA	Paulette CAUVIN
Isabelle DEMORTAIN	Gérard CALENDRIEN	Annie GESSON
Bruno BARBIER	Stéphane DEMORTAIN	
Laurence ARIES	Dominique BARBIER	

Le quorum étant atteint, le Président déclare la séance ouverte à 14 heures 55 minutes

3. COMPTE-RENDU

3.1. **Rapport moral du Président, de la secrétaire et du trésorier**

Le Président, la Secrétaire et le Trésorier donnent lecture d'un rapport moral depuis le 22 février 2004 au 19 juillet 2004 :

Rapport moral du Président

En avant propos, je remercie toutes les personnes présentes ainsi que toutes celles qui ont participé à l'animation du Club lors de ces derniers mois, par leur soutien et leur solidarité.

Un rapport global vous est présenté faisant état des divers dossiers et de leur réalisation grâce à la collaboration des personnes suivantes : Yves REGNIES, Vice-Président, Isabelle DEMORTAIN, secrétaire, Bruno BARBIER, trésorier, Laurence ARIES administrateur et responsable de l'information, Béatrice GREUIN, Jacqueline

IDEM/NOTCCF20040901 - Date : 22/09/04 - Page 1 / 4

DOUMA, Gérard CALENDRIN administrateurs et Odette CUISINIER Déléguée Régional Sud et tous ceux qui nous ont apporté leurs aides.

J'en profite pour remercier tout particulièrement Monsieur Franco MANNATO et tous les membres du Sibérien Husky France, pour l'accueil qu'ils nous ont réservé lors de la Nationale d'Élevage, sans oublier les Juges Messieurs Daniel FAVIER et Gérard CALENDRIN, qui ont effectué le déplacement afin de contribuer à la promotion des meilleurs sujets de notre race.

Depuis la dernière AG, de nombreux évènements se sont déroulés. Les points marquants ont été :

- Deux Spéciales d'Élevage à Mantes la jolie et à Auch où le nombre de Chiens de Canaan présents a été fortement remarqué,
- La Régionale d'Élevage de Lézignan Corbières, qui a été marquée par le succès de Sufat Hol Me Shaar Hagai, producteur Laurence ARIES, reconnue Meilleure de l'Exposition.
- Une conférence animée par Mme Myrna SHIBOLETH sur le thème «A la découverte du Chien de Canaan », organisée par le C.C.F lors du championnat de France à Nantes et où la présence des juges Messieurs VOILET et MEYER a été fort appréciée.
J'en profite pour vous rappeler que pour cette occasion, une traduction française de la publication de Mme Myrna SHIBOLETH « Juger le Chien de Canaan » a été publiée et qu'elle est disponible sur simple demande au prix unitaire de 6 €(prix coûtant), hors frais d'expédition.
- Une réunion de comité le 19 juin 2004, dont le compte rendu est paru dans le journal N°2 de juin 2004 et sur notre site web.
- La cooptation par le Comité de deux nouveaux membres : Béatrice GREUIN et Mme Jacqueline DOUMA, suite à la démission de Pascal LEPELLEY et Isabelle PINCHON, et la nomination de Myrna SHIBOLETH au titre de Membre d'Honneur
- Une demande de modification de la grille de cotation pour les reproducteurs avec l'obligation d'un test de dysplasie et le renforcement des points de non-confirmation, déposée auprès de la S.C.C. (nous sommes toujours dans l'attente d'une réponse).
- Une subvention d'un montant de cent €accordée par la Mairie de St GERMER DE FLY, lieu de notre Siège Social.

Pour conclure et avant de lui céder la parole pour son rapport, je souhaiterais que vous vous joigniez à moi, afin de remercier tous ensemble, notre secrétaire Isabelle DEMORTAIN pour tout le travail et toutes les heures de bénévolat, qu'elle effectue tout au cours de l'année.

Rapport moral de la secrétaire

La gestion du secrétariat n'amène pas de remarque particulière.

La conférence de Myrna SHIBOLETH lors du Championnat de France à Nantes a été filmée par Stéphane DEMORTAIN, avec qui je travaille actuellement sur la réalisation d'un DVD en anglais sous-titré en français qui devrait sortir en début d'année 2005.

Notre site internet continue de s'enrichir de nouvelles rubriques (portées disponibles et à venir, présentation de la version française de la publication « Juger le Chien de Canaan » de Myrna,...). Il reçoit en moyenne une dizaine de visites par jour. Il y a eu un pic de fréquentation avant la conférence de Myrna Shibolet, et un creux pendant les vacances d'été.

A l'heure actuelle, ce site contient toutes les rubriques « institutionnelles » de l'association. Il ne peut désormais s'enrichir et se démarquer des sites des autres clubs de race que par l'implication plus grande de chacun dans son contenu rédactionnel, via la soumission de photos et d'articles personnalisés.



CANAAN CLUB DE FRANCE

Rapport moral du trésorier - Bilan du Canaan Club de France, pour la période du 22 février 2004 au 19 septembre 2004

Au 19 septembre, le solde du compte de l'association est positif.

Les rentrées proviennent principalement des adhésions. Sur la période du bilan, il a été dépensé plus d'argent qu'il n'en est entré, sachant que nous avons dû faire face cette année à des dépenses exceptionnelles comme les frais occasionnés par la visite de Myrna SHIBOLETH, ou encore les mises de fond qui serviront pour l'année prochaine (fournitures, publication « Juger le Chien de Canaan », trophées....).

3.2. Quitus (approbation des comptes)

Suite à l'exposé du bilan par le trésorier, l'Assemblée Générale donne quitus au comité.

3.3. Approbation du prix de la lecture du test de dysplasie

Une première radio a été envoyée au lecteur afin d'estimer les coûts induits par les différents aller-retour des courriers. Le prix définitif de la lecture sera fixé dès que la procédure sera terminée. Il est rappelé aux adhérents qu'ils doivent être très vigilants quant à la conformité des informations fournies pour la lecture. Par exemple, une des radios du premier lot comportait le N° de LOF du chien au lieu de son N° d'identification.

3.4. Approbation du test pour les demandeurs d'assessorats

Un test de connaissances sur la race du Chien de Canaan demandé à Mme Myrna Shibolet est approuvé par l'Assemblée. Ce test comporte une série de questions sur le standard et 23 photos à commenter. Il doit encore être traduit de l'anglais (Laurence ARIES), validé (Gérard CALENDRIN) et mis en forme (Isabelle DEMORTAIN).

Pour tenir compte de l'avis donné par les juges contactés sur le sujet par Laurent DOUMA, l'Assemblée Générale décide que ce test ne sera pas obligatoire, mais proposé systématiquement aux demandeurs d'assessorats. Gérard CALENDRIN sera chargé de le faire passer à ceux qui le souhaiteront. Enfin et à titre initial, un courrier d'information proposant le test sera envoyé aux juges et aux assesseurs actuels dès qu'il sera disponible.

3.5. Approbation de la demande d'assessorats de Mme Marie-Louise BANA-VOILET.

La demande d'assessorats de Mme Marie Louise BANA-VOILET est acceptée par l'Assemblée. La lettre d'acceptation sera assortie d'une proposition de passer le test.

3.6. Approbation des Spéciales de Races 2005 et juges souhaités

Lieu	Manifestation	Date	Juge espéré
Troyes	Spéciale de race	6 février	Mr D'AUTEL
Amiens	Spéciale de race	1 ^{er} mai	Mr MANSENCAL
Brive	Spéciale de race	10 juillet	Mr GRUNHEID
Lyon	Championnat de France	11 & 12 juin	Mr MEYER

3.7. Modification des statuts

La question concernant la modification des statuts est annulée, pour les raisons suivantes :

- La durée minimale d'adhésion pour pouvoir se présenter au comité n'a pas besoin d'être modifiée dans la mesure où cette clause n'est de toute façon pas réalisable dans les premières années d'existence de l'association.
- La modification de l'adresse du siège de l'association n'est pas du ressort de l'Assemblée Générale, elle revient au Comité.

3.8. Approbation des tarifs des adhésions pour 2005

Il est décidé d'arrondir les tarifs d'adhésion France, d'augmenter les tarifs pour l'étranger afin qu'ils soient plus en adéquation avec les frais de port supplémentaires qu'ils occasionnent et d'homogénéiser l'écart entre le tarif appliqué aux membres actifs et celui appliqué aux membres bienfaiteurs. Ce qui donne :

		ACTIF	BIENFAITEUR
FRANCE	1 PERSONNE	32,00 €	39,00 €
	1 COUPLE	40,00 €	47,00 €
DOM/TOM	1 PERSONNE	37,00 €	48,00 €
ETRANGER	1 COUPLE	43,00 €	54,00 €

3.9. Cooptation de deux nouveaux membres du comité aux postes d'administrateurs

Les participants de l'Assemblée ratifient à l'unanimité la cooptation Béatrice GREUIN et Jacqueline DOUMA comme membres du Comité lors de la réunion de Comité tenue le 19 juin 2004 à Nantes et les nomment aux places d'administrateurs occupées précédemment par Mr Pascal LEPELLEY et Mme Isabelle PINCHON.

3.10. Questions diverses

Edition des prochains journaux

Pour des raisons de charge de travail, le nombre minimum de journaux par an est réduit à 3. D'une manière générale, il est souhaitable que les adhérents s'impliquent beaucoup plus dans la rédaction des articles du journal.

Il est formé un comité de pilotage du journal au sein duquel les responsabilités sont distribuées de la manière suivante :

- collecte des documents et constitution du journal : Béatrice GREUIN,
- comité de relecture : Laurent DOUMA, Isabelle DEMORTAIN, Laurence ARIES et Gérard CALENDRIN,
- édition : Mr Laurent DOUMA.

La version électronique du journal doit être remise à Laurent DOUMA au plus tard un mois avant la date de parution.

Par ailleurs, seuls les résultats d'Exposition envoyés à Béatrice GREUIN ou disponibles sur Cedia.fr feront l'objet d'un communiqué dans le journal.

TAN

Un TAN (Test d'Aptitudes Naturelles) sera rendu obligatoire en 2005. La définition des critères de notation et les exigences de ce test sont du ressort du Club de Race. Certaines caractéristiques de comportement comme la curiosité ou la non-agressivité (en se laissant prendre en laisse par un étranger, par exemple) pourraient faire partie du test. En tout état de cause, il est décidé que Laurence ARIES demandera l'avis de Myrna SHIBOLETH et fera une proposition au Comité.

**Aucune autre question n'ayant été soumise pour cette Assemblée Générale,
la séance est levée à 16 heures 11 minutes**